

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 7 janvier 2022

**Extrait des délibérations
du Comité Unique de l'Établissement Public
du 06/01/2022**

**Point 2 : projet de circulaire de gestion du régime indemnitaire des
personnels fonctionnaires à la Caisse des dépôts et des agents statutaires
CANSSM.**

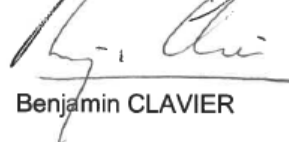
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public, représentant le directeur général, le 6 janvier 2022 à 11h.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 2 de l'ordre du jour concernant projet de circulaire de gestion du régime indemnitaire des personnels fonctionnaires à la Caisse des dépôts et des agents statutaires CANSSM est le suivant :

Contre : 15 voix : UNSA (6) - CFDT (4) - CGT (3) - SNUP (1) - CFE-CGC (1)

Le responsable des instances sociales
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER